

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Maxime Tremblay](#)

<https://www.cadre21.org/membres/7a87cc815453395a38ac44e8>

Date d'obtention : 2024-01-22 15:49:08

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Premièrement qu'il s'agit d'une démarche rapide et efficace grâce à la collaboration des différents acteurs dans le milieu (intervenant, police, etc.). Deuxièmement, il ne faut surtout pas prendre connaissance des photos/vidéos. Troisièmement, le but est de limiter la propagation et les conséquences sur la victimes. D'ailleurs, la victime peut vivre plusieurs types de conséquences (physique, mentale, financière, etc.).

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je serai davantage organisé dans mes interventions. Ainsi, je serai quoi faire dans différentes situations. Cela me permettra de soutenir mon jugement et la vitesse d'intervention.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Premièrement, je m'assurerai de ne pas regarder les photos et/ou vidéos. Deuxièmement, je prendrai soin de ne pas remplir le document avec l'instigateur et faire attention aux situations malveillantes. Troisièmement, j'appliquerai la bonne intervention selon le contexte. Par exemple, faire attention lorsqu'il s'agit d'un parent qui prend contact avec nous ou un policier par exemple.